



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-02

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 5 juillet 2021, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 2021-02 - DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 787 700 \$ POUR LA PHASE II DE LA RÉFECTION DU CHEMIN DU PORTAGE ET DU 6E RANG »
- Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.

DONNÉ À SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI, CE 27^E JOUR DE JUILLET 2021.

Alain Thibault
Directeur général par intérim
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Alain Thibault, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant aux endroits désignés par le conseil, le 27 juillet 2021, **entre 9 h 00 et 16 h 00.**

En foi de quoi, je donne ce certificat 27 juillet 2021.

Alain Thibault
Directeur général par intérim
et secrétaire-trésorier